



FREN 3050A

Compétences critiques
Automne 2024
Mardi 14h35-17h25

Christine Duff, PhD

Bureau: Dunton 1606

Adresse électronique: site du cours sur Brightspace

Heures de bureau: mercredi 13h30-15h30 (ou sur rendez-vous)

[Site Brightspace](#)

COMMUNICATION

Les communications par courriel reçoivent généralement une réponse dans les 48 heures du lundi au vendredi entre 8h30 et 17h00. Le courriel devrait être utilisé surtout pour les questions administratives ou concernant votre situation personnelle. Toute communication électronique devra être faite par l'intermédiaire de l'adresse @cmail.carleton.ca de l'étudiant.e ou via Brightspace. L'étudiant.e peut aussi participer aux heures de bureau ou prendre rendez-vous pour une rencontre avec son professeur.e.

DESCRIPTION

Initiation aux techniques et pratiques de la réflexion universitaire : documentation (bibliothèque, bases de données, bibliographies critiques), lecture (analyse, synthèse et évaluation critique de textes de savoir) et réflexion (cadre théorique, méthode d'analyse, pratique du discours raisonné).

Prerequisites: FREN 2202, FREN 2203 and FREN 2401, or permission of the Department.

OBJECTIFS

Ce cours porte sur les compétences fondamentales à acquérir en vue de poursuivre des études avancées (3^e et 4^e années) dans les domaines de la littérature et de la linguistique françaises ou dans des domaines connexes. Il s'adresse en priorité aux étudiant(e)s inscrit(e)s au *French B.A Honours*, au *French B.A. Combined Honours* ou au *B.A. Honours in Global and International Studies*. Il présente une pertinence pour tout étudiant prévoyant s'inscrire à l'un des cours de niveau 3^e et 4^e enseignés au Département de français.

Les compétences abordées tout au long du trimestre s'organisent en fonction de trois objectifs, soit maîtriser les ressources et techniques de documentation, maîtriser l'analyse des textes de savoir, maîtriser la pratique de la réflexion critique.

Ressources et techniques de documentation : la formation sera assurée en étroite collaboration avec le bibliothécaire responsable des études françaises. Les séances couvriront la familiarisation avec l'éventail des ressources bibliographiques (catalogue et collection universitaire, bases de données, autres ressources externes) et leurs différents modes d'accessibilité (réserve, *Racer*, etc.), une présentation d'ensemble des ressources spécifiques aux études françaises (au niveau local, régional, national et international), une initiation aux techniques avancées de consultation ainsi qu'à l'archivage bibliographique. La constitution d'un dossier de documentation sanctionnera l'acquis des compétences.

Analyse des textes de savoir : l'enseignement portera sur des textes scientifiques variés issus pour l'essentiel des champs littéraire et linguistique. Les compétences à acquérir concernent la maîtrise du discours raisonné, la pratique de l'analyse de texte et de la synthèse, l'évaluation et la comparaison

critiques des textes de savoir. Une pratique intensive de la lecture analytique et du résumé critique, étalée tout au long du trimestre, définira l'approche de cet objectif, l'évaluation portant sur un résumé et deux analyses de texte à remettre en classe.

Réflexion critique : il s'agira d'aborder un à un les savoir-faire sur lesquels s'appuient les travaux de recherche à entreprendre dans le cadre d'un cours de niveau avancé. Seront considérés tout à tour l'élaboration d'un sujet et problématique ou question de recherche, l'évaluation méthodique des connaissances qui s'y rattachent, l'élaboration et l'évaluation d'un programme de réflexion raisonné, le respect des protocoles bibliographiques et des règles de citation. La dissertation universitaire de 3^e et 4^e année servira de modèle aux exercices d'apprentissage. La constitution d'un projet de recherche détaillé, raisonné et documenté servira à évaluer les compétences acquises.

Des travaux en lien avec les lectures tout au long du trimestre assurera un suivi hebdomadaire et permettra un bon encadrement tout au long du cours. Ces évaluations seront à soumettre avant le début du cours durant lequel le texte concerné sera étudié.

Sans être un cours à contenu thématique, FREN 3050 n'en est pas moins un cours exigeant. L'acquisition des compétences ciblées présuppose effectivement, de la part de l'étudiant(e), un effort soutenu et régulier séance après séance. La présence aux cours, une bonne maîtrise passive et écrite du français ainsi que l'observation de la règle de 3 (trois heures de travail individuel par heure de cours) sont essentielles à la réussite des étudiant(e)s.

LEARNING OUTCOMES

LO1. (Reinforced) Reach a level of proficiency in the French language to be able to communicate in a variety of situations and on a wide range of topics.

LO2. (Reinforced) Reflect on and critically assess one's own language learning to identify errors, assess challenges and goals, and identify resources and strategies to become a life-long, autonomous language learner.

LO3. (Reinforced) Use a method to break down an academic paper into its main components in order to (re)construct a line of argument.

LO4. (Reinforced) Find and use scholarly publications and primary sources to gather information and apply a method of inquiry to draw conclusions and communicate findings.

LO6. (Reinforced) Gather, evaluate, synthesize and present quantitative and/or qualitative information on a topic in literature or linguistics independently and collaboratively.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE ET BIBLIOGRAPHIE

Tous les documents sont à votre disposition sur Brightspace.

Angenot, Marc. "Qu'est-ce que la paralittérature?" *Études littéraires*, vol. 7, no. 1, 1974, p. 9-22.

Blackburn, M., B. Deshaies, R. Michaud, Y. Patrice et R. Vézia. *Comment rédiger un rapport de recherche*. Leméac, 1974, pp. 2-4.

Brisson, Luc. "Le mythe." *Critère*, no 57, 1984 (Printemps), pp. 37-44.

Chaudenson, R. *Les créoles français*. Nathan, 1997, pp. 37-57.

Cotentin-Rey, G. *Le résumé, le compte-rendu, la synthèse*. CLE International, 1995, p. 135.

De Moras, N. *Guide d'écriture, la composition de A à Z*. Nelson, 2010, pp. 46-55, 72, 76-82, 104-105.

Dionne, B. *Pour réussir : guide méthodologique pour les études et la recherche*. Chenelière, 2013, pp. 57-59, 138-145.

Dubois, S. et C. Salmon. "Étude diachronique du / / devant R et L en français cadien dans le parler de quatre générations de femmes cadiennes." *Les variétés du français en Amérique*, numéro spécial de la *Revue canadienne de linguistique appliquée/Canadian Journal of Applied Linguistics*, vol. 9, no. 2, 2006, pp. 193-206.

Gagné, P. (2012). Le français langue « secondaire ». *Le Devoir* (27 août).
<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/357788/le-francais-langue-secondaire?> Repéré le 31 mai 2024.

Laroche, Maximilien. "Mythe africain et mythe antillais: le personnage du *zombi*." *Revue canadienne des études africaines/Canadian Journal of African Studies*, vol. 9, no. 3, 1975, pp. 479-491.
 Létourneau, Jocelyn. "Le Québec: La révolution silencieuse." *Québec Studies*, vol. 56, 2013, pp. 97-111.

Létourneau, J. *Le coffre à outils du chercheur débutant*. Boréal, 2006, p. 24.

Long, Donald. *Définir une problématique de recherche*. Université de Moncton, 2004, p. 4
<https://www.umoncton.ca/boursesderecherche/sites/boursesderecherche.prod.umoncton.ca/files/wf/probleme.pdf> Repéré le 27 août 2024

Malo, M. *Guide de la communication écrite*. Québec Amérique, 1996, pp. 289-297.

Olivier, L. et J.-F. Payette. *Argumenter son mémoire ou sa thèse*. Presses de l'Université du Québec, 2010, pp. 16, 34.

Service de pédagogie universitaire. *Cahier méthodologique, guide de l'étudiant*. Université du Québec à Montréal, 1984, pp. 45-47, 59-65.

Simard, J.-P. *Guide du savoir écrire*. Les Éditions de l'Homme, 1998, p.176, 178, 185, 188, 191.

St-Amand, Isabelle. "Discours critiques pour l'étude de la littérature autochtone dans l'espace francophone du Québec." *Studies in Canadian Literature/Études en littérature canadienne*, vol. 35, no. 2, 2010, pp.30-52.

Yaguello, Marina. *Catalogue des idées reçues sur la langue*. Seuil, 1988, pp.53-60.

PROGRAMME HEBDOMADAIRE

Semaine 1 (10 sept) : Panorama et production du texte de savoir

Documents : Plan de cours ; Typologie des textes savants ; Angenot (1974)

Devoir (TH) : Rapport de lecture de l'article de Angenot 1974 : prendre chaque paragraphe et décrire ce que fait l'auteur, le but de ce paragraphe (donne une définition, présente le sujet de l'article, compare avec ce qui se fait dans un autre pays, nous informe sur l'origine d'un concept, fournit un exemple, etc.)

Semaine 2 (17 sept) : Première lecture, analyse thématique et vue d'ensemble

Documents : Le résumé ; Présenter la démarche de l'auteur ; Lecture d'assimilation... ; Le résumé de livre ; Brisson (1984)

Devoir (TH): Analyse thématique de l'article de Brisson (1984) : en un mot ou une expression indiquer le thème traité par chaque paragraphe

Semaine 3 (24 sept) : Première lecture, but du texte

Documents : Les types de paragraphes ; Surligner et annoter un texte ; La problématique de la recherche ; Structure canonique... ; Yaguello (1988)

Devoir : Analyse de la structure et résumé du passage de Yaguello (1988) (10% de la note finale)

Semaine 4 (1^{er} oct) : Deuxième lecture, analyse et structure de l'argumentation

Documents : Argumentation cumulative ; Exercices ; Marqueurs de relation ; Létourneau (2013)

Devoir (TH): Analyse thématique et logique d'un extrait de l'article de Létourneau (2013) choisir le sujet de son travail de recherche

Semaine 5 (8 oct) : Deuxième lecture, analyse logique

Documents : Argumenter son mémoire... ; Analyser un texte ; Létourneau (2013)

Devoir: Première analyse de texte, l'article de Létourneau (2013) (15% de la note finale)

Semaine 6 (15 oct) : Le dossier de documentation, la bibliothèque universitaire (MacOdrum)

Documents : Les bases de données ; Comment explorer un livre

Devoir (TH) : Fiche de lecture de l'ouvrage général choisi afin de se documenter sur son sujet.

Semaine 7 (22 oct) PAUSE LECTURE – PAS DE COURS

Semaine 8 (29 oct) : Le dossier de documentation, bases de données (MacOdrum)

Documents : Les bases de données ; La médiagraphie annotée

Devoir : Faire une bibliographie annotée (dossier de documentation) des textes choisis pour son sujet (10%)

Semaine 9 (5 nov) : Le travail de recherche, sujet, problématique et plan

Documents : Les étapes du travail de recherche ; Les différentes sortes de plan ; Chaudenson (1979)

Devoir (TH) : Rapport de lecture du chapitre de Chaudenson (1979)

Semaine 10 (12 nov) : Le travail de recherche, introduction et conclusion

Documents : La structure argumentative ; La phrase d'accroche ; la présentation du sujet ; L'annonce du plan ; Les trois parties ; St-Amand (2010)

Devoir : Deuxième analyse de texte, l'article de St-Amand (2010) (15% de la note finale) prendre chaque paragraphe, en extraire le thème principal et ce qui en est dit

Semaine 11 (19 nov) : Le travail de recherche, développement et recension des écrits

Documents : Exemples de plans... ; Laroche (1975)

Devoir (TH): Rapport de lecture du texte de Laroche (1975)

Semaine 12 (26 nov) : Le travail de recherche, rapport d'étude empirique

Documents : Interpréter un tableau ; Fiches de lecture (Blondeau 1994, Cedergren 1985, Walter 1990) ; Dubois et Salmon (2006)

Devoir (TH) : Rapport de lecture d'une recherche empirique, l'article de Dubois et Salmon (2006)

Semaine 13 (3 déc) : Le travail de recherche, présentation

Documents : Quelques formules utiles; Page titre, table des matières; Rédaction d'un texte argumentatif

ÉVALUATION

Un résumé de texte 10 % (à remettre le 1^{er} octobre)

Un dossier de documentation 10 % (à remettre le 5 novembre)

Deux analyses de texte 30% (15 % chacune, à remettre le 8 octobre et le 19 novembre)

Un projet de recherche 25 % (à remettre durant la période d'examen en décembre)
Travaux hebdomadaires (TH) 25 % (il y en a sept; à remettre les semaines où il n'y a pas d'autres travaux)

Students are expected to be available for the duration of a course including the exam period. The December exam schedule will be available on **October 11**. Do not make travel plans before you have your exam schedule. **No formal exams will be informally accommodated.**

Standing in a course is determined by the course instructor subject to the approval of the Faculty Dean. This means that grades submitted by the instructor may be subject to revision. No grades are final until they have been approved by the Dean.

Si vous êtes incapable de vous présenter à l'examen final, vous devez demander un *deferral* en remplissant le formulaire sur le site du registraire, <https://carleton.ca/registrar/deferral/>

Si vous devez manquer une composante de l'évaluation autre que l'examen final, vous devez contacter l'instructeur du cours dans les 24 heures de la remise du travail.

- Si l'absence durera **cinq jours ou moins**, faites une demande d'accommodement *short term*. <https://carleton.ca/registrar/academic-consideration-coursework-form/>
- Si l'absence durera **plus de cinq jours**, vous devez faire une demande d'accommodement *long term*. <https://payments.carleton.ca/registrar/long-term-academic-considerations-for-coursework/>

Pour réussir à ce cours il faut faire **tous les travaux**.

Tous les travaux sont à faire **individuellement**.

Tous les travaux sont à **dactylographier au format suivant** : double interligne, Times New Roman police de 12 points, pagination, marges latérales d'un pouce (sans couverture plastifiée, cartonnée ou autre).

FRE 3050 n'est pas un cours de langue. La qualité et la rigueur de l'expression écrite (orthographe, grammaire, ponctuation, etc.) sont donc des exigences, qui feront l'objet d'une évaluation (**25 % de la note, à raison d'un point en moins par tranche de 4 fautes**) pour les travaux écrits. Je vous encourage fortement à tirer profit du **service de soutien à l'écrit** mis à la disposition des étudiants du département de français.

Tout retard sera pénalisé à raison de **10 % par jour**, fins de semaine incluses. Les travaux retardataires doivent être visés, avant 16 h, par le secrétariat du département (16^e étage, Dunton Tower), qui y apposera la date.

COURSE MATERIAL AND INTELLECTUAL PROPERTY

Classroom teaching and learning activities, including lectures, discussions, presentations, etc., by both instructors and students, are copyright protected and remain the intellectual property of their respective author(s). All course materials, including PowerPoint presentations, outlines, and other materials, are also protected by copyright and remain the intellectual property of their respective author(s). Students registered in the course may take notes and make copies of course materials for their own educational use only. Students are not permitted to reproduce or distribute lecture notes and course materials publicly for commercial or non-commercial purposes without express written consent from the copyright holder(s).

PLAGIARISM

The University Academic Integrity Policy defines plagiarism as “*presenting, whether intentionally or not, the ideas, expression of ideas or work of others as one’s own.*” This includes reproducing or paraphrasing portions of someone else’s published or unpublished material, regardless of the source, and presenting these as one’s own without proper citation or reference to the original source. Examples of sources from which the ideas, expressions of ideas or works of others may be drawn from include but are not limited to: books, articles, papers, literary compositions and phrases, performance compositions, chemical compounds, artworks, laboratory reports, research results, calculations and the results of calculations, diagrams, constructions, computer reports, computer code/software, material on the internet and/or conversations.

Examples of plagiarism include, but are not limited to:

- any submission prepared in whole or in part, by someone else, including the unauthorized use of generative AI tools (e.g., ChatGPT);
- using ideas or direct, verbatim quotations, paraphrased material, algorithms, formulae, scientific or mathematical concepts, or ideas without appropriate acknowledgment in any academic assignment;
- using another’s data or research findings without appropriate acknowledgement;
- submitting a computer program developed in whole or in part by someone else, with or without modifications, as one’s own; and
- failing to acknowledge sources through the use of proper citations when using another’s work and/or failing to use quotations marks.

Generative Artificial Intelligence tools (e.g. ChatGPT). Any use of generative AI tools in FREN 3050 to produce assessed content is considered a violation of academic integrity standards.

Plagiarism is a serious offence that cannot be resolved directly by the course’s instructor. The Associate Dean of the Faculty conducts a rigorous investigation, including an interview with the student, when an instructor suspects a piece of work has been plagiarized. Penalties are not trivial. They can include a final grade of “F” for the course.

YOUR WELL-BEING

As a University student you may experience a range of mental health challenges that significantly impact your academic success and overall well-being. If you need help, please speak to someone. There are numerous resources available both on- and off-campus to support you.

Emergency Resources (on and off campus): <https://carleton.ca/health/emergencies-and-crisis/emergency-numbers/>

Carleton Resources:

- Mental Health and Wellbeing: <https://carleton.ca/wellness/>
- Health & Counselling Services: <https://carleton.ca/health/>
- Paul Menton Centre: <https://carleton.ca/pmc/>
- Academic Advising Centre (AAC): <https://carleton.ca/academicadvising/>
- Centre for Student Academic Support (CSAS): <https://carleton.ca/csas/>
- Equity & Inclusivity Communities: <https://carleton.ca/equity/>

Off Campus Resources:

- Distress Centre of Ottawa and Region: (613) 238-3311 or TEXT: 343-306-5550, <https://www.dcottawa.on.ca/>

- Mental Health Crisis Service: (613) 722-6914, 1-866-996-0991, <http://www.crisisline.ca/>
- Empower Me: 1-844-741-6389, <https://students.carleton.ca/services/empower-me-counselling-services/>
- Good2Talk: 1-866-925-5454, <https://good2talk.ca/>
- The Walk-In Counselling Clinic: <https://walkincounselling.com>

ACADEMIC ACCOMMODATION

You may need special arrangements to meet your academic obligations during the term. For an accommodation request the processes are as follows:

Academic consideration for medical or other extenuating circumstances: Students must contact the instructor(s) as soon as possible, and normally no later than 24 hours after the submission deadline for course deliverables.

Students should also consult the [Course Outline Information on Academic Accommodations](#) for more information. Detailed information about the procedure for requesting academic consideration can be found [here](#).

Pregnancy and Family-Status Related Accommodation: Please write to me with any requests for academic accommodation during the first few weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details about the accommodation policy, visit the Equity and Inclusive Communities (EIC) website.

Religious obligation: Write to me with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details [click here](#).

Academic Accommodations for Students with Disabilities: The Paul Menton Centre for Students with Disabilities (PMC) provides services to students with Learning Disabilities (LD), psychiatric/mental health disabilities, Attention Deficit Hyperactivity Disorder (ADHD), Autism Spectrum Disorders (ASD), chronic medical conditions, and impairments in mobility, hearing, and vision. If you have a disability requiring academic accommodations in this course, please contact PMC at 613-520-6608 or pmc@carleton.ca for a formal evaluation. If you are already registered with the PMC, please request your accommodations for this course through the [Ventus Student Portal](#) at the beginning of the term, and no later than two weeks before the first in-class scheduled test or exam requiring accommodation (*if applicable*). Requests made within two weeks will be reviewed on a case-by-case basis. For final exams, the deadlines to request accommodations are published in the [University Academic Calendars](#). After requesting accommodation from PMC, meet with me to ensure accommodation arrangements are made. Please consult the PMC website for the deadline to request accommodations for the formally-scheduled exam (if applicable).

Survivors of Sexual Violence: As a community, Carleton University is committed to maintaining a positive learning, working and living environment where sexual violence will not be tolerated, and where survivors are supported through academic accommodations as per Carleton's Sexual Violence Policy. For more information about the services available at the university and to obtain information about sexual violence and/or support, visit: <https://carleton.ca/equity/sexual-assault-support-services>

Accommodation for Student Activities: Carleton University recognizes the substantial benefits, both to the individual student and for the university, that result from a student participating in activities beyond the classroom experience. Reasonable accommodation will be provided to students who compete or perform at the national or international level. Write to me with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. <https://carleton.ca/senate/wp-content/uploads/Accommodation-for-Student-Activities-1.pdf>